

L'an deux mille vingt six, le vendredi cinq juin, à neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gautier MAES, Maire.

Convocations envoyées le 29 avril 2026

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 20
Conseillers représentés : 08
Conseiller excusé : 01
Conseiller absent : 00

Secrétaire de séance :
M. BELMANT

Délibération : 41-2026

Etaient présents : M. MAES, M. CONTU, Mme BEAUGRAND, M. VELU, M. PONCHON, M. BELMANT, Mme HARY, M. PEREZ, Mme RICHARD, M. DREVELLE, M. NOBLESSE, M. ONDICANA, M. GALLET, M. MARQUES, Mme LEJEUNE, Mme DIEVAL, M. CHATELAIN, Mme FARSI, Mme SORIN LAMBERT, M. HUGUET.

Elus absents mais représentés : Mme RACINE a donné pouvoir à M. CONTU, Mme YGOUF a donné pouvoir à M. PEREZ, Mme LEMAIRE a donné pouvoir à Mme RICHARD, Mme TRICOT a donné pouvoir à M. PONCHON, Mme GOUDMAND a donné pouvoir à M. VELU, Mme DAVID a donné pouvoir à Mme DIEVAL, Mme DEGUINE a donné pouvoir à M. MAES, M. CARPENTIER a donné pouvoir à Mme SORIN LAMBERT.

Elu absent excusé : M. BAHRI

Elu absent non excusé : //

***Elections des délégués et suppléant du Conseil Municipal
en vue des élections sénatoriales 2026***

Il a été procédé, sous la Présidence de Monsieur Gautier MAES, élu Maire, à l'élection des 15 délégués titulaires et 05 suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Il est assisté pour les opérations de vote par quatre assesseurs désignés par les membres du conseil municipal : il s'agit de Mesdames Martine RICHARD, Mlouka FARSI, Karine SORIN LAMBERT et Monsieur Michel DREVELLE.

Avant l'ouverture du scrutin il a été constaté que deux listes de candidats ont été déposées.

- **Avec vous, agir pour Péronne**, avec 20 candidats
- **Liste d'opposition**, avec 3 candidats

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

➤	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
➤	Bulletins déclarés blancs ou nuls par le bureau	00
➤	Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	28

Ont obtenu :

➤	Avec vous, agir pour Péronne	25 voix – 14 délégués et 5 suppléants
➤	Liste d'Opposition	03 voix – 1 délégué

Sont élus délégués et suppléants :

Titulaires :

- Monsieur Gautier MAES - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Céline BEAUGRAND - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Bruno CONTU - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Elodie RACINE - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Sylvain VELU - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Cindy YGOUF - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Philippe PONCHON - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Laurence LEMAIRE - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Wilfried BELMANT - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Laura HARY - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Isaac PEREZ - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Martine RICHARD - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Michel DREVELLE - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Dany TRICOT - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Karine SORIN LAMBERT - Liste d'Opposition

Suppléants :

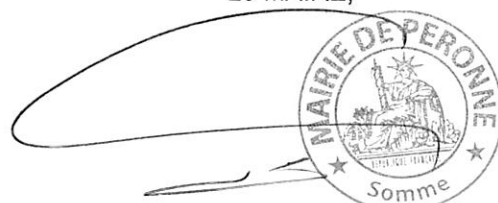
- Monsieur Bruno NOBLESSE - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Laëtitia DIEVAL - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Roger CHATELAIN - Avec vous, agir pour Péronne
- Madame Fabienne DAVID - Avec vous, agir pour Péronne
- Monsieur Angel ONDICANA - Avec vous, agir pour Péronne

Les résultats de la présente délibération ont été transmis le 05 juin 2026 à la Sous-Préfecture de Péronne.

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour Expédition Conforme,
Le MAIRE,



Monsieur Gautier MAES